

CARROSSERIE AUTOPASSION

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 241 rue Radior

01000 BOURG-EN-BRESSE

919 088 781 RCS BOURG-EN-BRESSE

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE - EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 -

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention ou opération particulière n'est intervenue ou n'a été poursuivie ou conclue au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023, à l'exception de ce qui suit :

- Monsieur Patrick AUBERT, associé, est titulaire d'un compte courant d'associé s'élevant, au 30 septembre 2023, à la somme de 56 477 euros. Ce compte courant ne produit pas d'intérêts.
- Monsieur Nicolas MORAND, Président associé, est titulaire d'un compte courant d'associé s'élevant, au 30 septembre 2023, à la somme de 8 132 euros. Ce compte courant ne produit pas d'intérêts.

LA PRESIDENCE

